MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 68 (1969), p. 1-13

Janine Monnet-Saleh

Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710540 *Catalogue général du Musée copte* Dominique Bénazeth
9782724711233 *Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 40* Emmanuel Pisani (éd.)
9782724711424 *Le temple de Dendara XV* Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni, Youssreya Hamed
9782724711417 *Le temple de Dendara XIV* Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni
9782724711073 *Annales islamologiques 59*
9782724711097 *La croisade* Abbès Zouache
9782724710977 *???? ??? ???????* Guillemette Andreu-Lanoë, Dominique Valbelle
9782724711066 *BIFAO 125*

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

OBSERVATIONS SUR LE TEMPLE DE DENDOUR

PAR

JANINE MONNET-SALEH

Le temple de Dendour, situé à 77 kms. en amont d'Assouan et de son nouveau barrage, le Sadd el-'Ali, est l'un de ceux que les eaux du lac de retenue devaient définitivement engloutir. C'est la raison pour laquelle les équipes du Centre d'Etudes et de Documentation sur l'Ancienne Egypte et les experts étrangers [1], participant à la campagne internationale de sauvegarde de la Nubie, sous l'égide de l'Unesco, vinrent à Dendour, à partir de 1961, pour procéder à l'enregistrement systématique de tous les documents du temple, tant philologiques qu'archéologiques, architecturaux et photographiques. Ceci, bien que le temple de Dendour ait déjà fait l'objet d'une publication, en 1911, lors de la première campagne d'étude des monuments antiques de la Nubie, menacés par la surélévation du barrage d'Assouan. C'était A. M. Blackman qui avait alors signé l'ouvrage consacré aux temples de Dendour et Adjoula [2].

En 1963, le Service des Antiquités de l'Egypte effectua le démontage du temple, dont les pierres furent entreposées dans l'île d'Eléphantine, à Assouan, en attendant que le temple soit offert à celui des pays qui aurait le plus contribué, financièrement, à la campagne de sauvegarde de la Nubie, c'est-à-dire, on le sait maintenant, aux Etats-Unis d'Amérique.

[1] C'est à ce titre que l'auteur de cette étude fut chargée de copier toutes les inscriptions, de faire la description archéologique, de collaborer à la description architecturale, et enfin de superviser les dessins faits sur agrandissements photographiques de toute la décoration du temple de Dendour. Les photographies publiées dans ce travail sont dues à la courtoisie du Docteur Gamal Moukhtar, Sous-Secrétaire d'Etat et Directeur du Centre du Documentation, qui voudra bien trouver ici mes vifs remerciements.

[2] Service des Antiquités de l'Egypte. Les Temples immergés de la Nubie, Le Caire 1911, A. M. Blackman, *The Temple of Dendûr*.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Au cours de ces derniers relevés et du démontage du temple un certain nombre d'observations nouvelles ont pu être faites [1], qui permettent de préciser l'historique du temple, de mettre en relief le rôle des divinités qui y furent honorées, de déterminer la nature exacte du temple, en fonction de son agencement, et d'avancer quelques hypothèses sur les modalités de transformation d'un temple païen en église copte.

La décoration du temple, faite au nom de l'Empereur Auguste [2], date le monument avec précision, du début de la domination romaine sur la Vallée du Nil, quelques années avant notre ère [3].

Il n'est pas sans intérêt de remarquer la libéralité de l'Empereur romain envers ses nouveaux sujets africains : la construction du temple, fait de belles pierres de grès, tirées d'une carrière toute proche, sa décoration confiée à un atelier réputé — celui de Philæ probablement — l'établissement d'un nouveau culte, tout ceci représente une somme d'argent difficile à évaluer, mais certainement importante, car le temple de Dendour fut bâti sur un sol vierge, et ne remplaça vraisemblablement [4] aucun édifice plus ancien. Son clergé, par conséquent, fut organisé à l'occasion de l'établissement du temple, et les revenus qui servirent à

[1] Etant donné que la publication du temple de Dendour, que doit faire paraître le service d'édition du Centre de Documentation, n'est pas encore parue, il est plus utile de donner les références à la publication de Blackman, et de donner toutefois, les références correspondantes à la future publication du Centre de Documentation, appelée à compléter la précédente.

[2] Cf. Blackman, *op. cit.*, p. 3.

[3] L'excellente bibliographie de Porter-Moss attribue, avec hésitation, le temple à l'époque saïte (PM. *TB*, VII, p. 27) probablement en raison de la perfection et de l'élégance de la décoration du pronaos. Mais on doit remarquer qu'aucun nom de roi n'apparaît dans cette partie du temple, et cependant, si cette pièce seule avait été ordonnée par un pharaon saïte, il n'aurait pas manqué d'y faire graver son nom, ne serait-ce qu'une fois! D'autre part, les détails archéologiques de la décoration du pronaos ne permettent pas de la faire remonter à cette époque. Enfin, nous le verrons, la construction du bâtiment du temple montre une unité qui n'existerait sûrement pas si le temple avait été fait en deux fois, à quelques six siècles d'intervalle! Les différences dans le style de la décoration sont plus vraisemblablement dues à l'habileté variable des équipes de sculpteurs chargés d'exécuter les différentes parois.

[4] En raison du fait que le démontage des temples de Nubie a été effectué jusqu'au pavement, non compris, et que le temps de fouilles après démontage a presque toujours fait défaut, il n'est pas possible de préciser l'historique des sites dans l'état actuel de la documentation. Un travail qui restera à faire dans les temps futurs, si jamais les sites venaient à être dégagés des eaux de retenue du Haut-Barrage...

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'entretenir furent sans doute pris sur les taxes que le pharaon romain prélevait sur la région. Peu après le suicide de la dernière reine d'Egypte, Cléopâtre, l'empereur romain sentit la nécessité de reprendre à son compte la politique déférente des Ptolémées envers les dieux d'Egypte et leur clergé, et même, il semble avoir voulu les éclipser, par la création de nouveaux temples — tel Dendour — ou la reconstruction d'un temple neuf sur les vestiges du temple Ptolémaïque — tel celui de Kalabsha, celui-ci devenant l'œuvre de longue haleine de bon nombre des successeurs d'Auguste.

A Dendour, le prétexte à cette pieuse propagande en faveur du nouveau pharaon romain est bien connu, grâce à Griffith [1] et A. M. Blackman [2] qui démontrèrent que Peteisis et Pihôr, les deux personnages *civils* qui détiennent une si grande importance dans les représentations gravées sur les murs du temple, sont deux noyés. Leur mort fut probablement accidentelle et conféra à ceux qui en furent victimes, une sorte de sainteté en raison du fait que se noyer, dans l'antiquité, était «faire le plaisir de Rê» [3].

Mais la noyade seule explique-t-elle la construction d'un temple comme Dendour, en l'honneur des deux frères? Il semble difficile de répondre affirmativement, car alors on devrait certainement trouver bien d'autres *temples* égyptiens de cette époque, construits en raison de la même cause, les noyades, dans l'Antiquité comme de nos jours n'étant pas chose tellement exceptionnelle dans un pays traversé par un grand fleuve dans toute sa longueur!

Or, à l'exception de ce qui fut fait à Antinoe, par ordre d'Hadrien et pour honorer les mânes d'Antinous noyé, Dendour semble bien, jusqu'à plus ample informé, avoir été le seul monument en pierre, de quelque importance, qui ait commémoré une noyade, dans l'Egypte romaine.

La qualité de favori dont Antinous jouissait auprès de l'Empereur fut déterminante dans les causes des établissements religieux et funéraires qui furent bâtis à Antinoe. Une autre cause, de caractère social, peut-elle avoir également motivé les honneurs dont bénéficièrent les deux noyés de Dendour?

Il nous faut chercher dans l'iconographie des représentations des deux frères et les textes qui les accompagnent, les éléments susceptibles de fournir quelque hypothèse.

[1] *ZÄS* 46 (1909-10) 134.
[2] *Op. cit.*, p. 82-84.
[3] Sur la vénération dont les noyés furent l'objet, cf. Griffith, *ZÄS* 46 (1909-10) 134.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Examinons les textes, tout d'abord, qui accompagnent les vingt-et-une représentations de Peteisis, et les dix figures de Pihôr. Une seule fois, les deux frères portent exactement — semble-t-il, en dépit des lacunes —, les mêmes titres, sur la stèle du sanctuaire, où tous deux sont : *ḥsy ꜥꜣ m ḫrt-nṯr*. Le mot *ḥsy* étant ici déterminé [1] par le signe de la momie 𓊹, ceci vient à l'appui du sens de «noyé» donné par Griffith à *ḥsy*.

Ailleurs dans le temple, Peteisis est un Osiris (*Wsir*) [2], justifié, (*mꜣꜥ-ḫrw*) [3], «grand loué dans l'intérieur de la Nécropole (*ḥsy ꜥꜣ m- ḫnw ḫrt-nṯr*) [4] et «Agathodæmon de Tjehout» [5] (*Pšy nt Ṯḥwt*) ces deux dernières épithètes se trouvant chacune sept fois sur les murs du temple, mais jamais l'une en même temps que l'autre, la seconde ne figurant que sur la porte monumentale et la façade du temple, alors que la première apparaît dans l'intérieur du temple.

Pihôr est également un Osiris (*Wsir*) [6] justifié (*mꜣꜥ-ḫrw*) [7] et les deux titres qu'il porte sont : *P-ḥry* (trois fois) [8] et *ḥsy ꜥꜣ ḫrt-nṯr* (trois fois) [9] dont la variante est *ḥsy m ḫrt-nṯr* (deux fois) [10]. De plus, le graffite démotique du pronaos lui attribue la mention de «dieu de *Ḳlt*» [11].

Mais tous deux sont «fils de Kouper, justifié» (*sꜣ Kwpr mꜣꜥ-ḫrw*) [12] en dépit de la différence de leurs épithètes respectives. Dans l'iconographie également se manifeste la même disparité.

Les deux frères, associés, se voient rendre le culte sur cinq tableaux [13] ; Peteisis seul fait l'objet du culte rendu par Pharaon onze fois [14], alors que Pihôr n'est que

(1) Cf. Blackman, p. 48-49. Plan-clé M 5 et M 6.

(2) Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XVI ; XX, 1 ; XXII, 1 et 2 ; XXIV ; XXXVII ; XLIV, 2 ; XLIX ; LI ; LIV ; LXI, 1 et 2 ; LXXIII, 2 et LXXIV ; LXXVII ; LXXXV, 2 ; LXXXIX.

(3) Cf. Blackman *op. cit.*, pl. XVI.

(4) Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XXXVII ; XLIX ; LI ; LIV ; LXXIII, 2 et LXXIV ; LXXVII ; LXXXV, 2 ; LXXXIX.

(5) Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XII ; XIV ; XVI ; XX, 1 ; XXII, 1 et 2 ; XXIV.

(6) Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XII ; XVI ; XXIV ; XL, 2 ; XLIX ; LIV ; LXX, 2 ; LXXXI.

(7) Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XVI.

(8) Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XLIX ; LIV ; LXXXI.

(9) Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XLIX ; LIV ; LXXXI.

(10) Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XII ; XVI.

(11) Cf. Blackman, *op. cit.*, p. 30-31 et 84 ; pl. XLIX ; L, 1 et CV. Il y aura lieu de consulter, sur cette inscription, la copie faite récemment par Edda Bresciani, et qui sera publiée dans les séries du Centre de Documentation.

(12) Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XXXVII ; XLIX ; LI ; LIV ; LXXVII ; LXXXI ; LXXXV, 2 ; LXXXIX.

(13) Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XII ; XVI ; XXIV ; XLIX ; LIV.

(14) Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XX, 1 ; XXII, 1 et 2 ; XXXVII ; XLIV, 2 ; LI ; LXI, 1 et LXI, 2 ; LXXVII ; LXXXV, 2 ; LXXXIX.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

trois fois [1] dans le même cas. Enfin, Peteisis rend une fois [2] le culte à Osiris suivi par Isis, en dehors de la stèle du sanctuaire, où Peteisis et Pihôr, en parallélisme rigoureux, rendent le culte à Osiris, (Peteisis, en bas de la stèle) et à Isis (Pihôr, registre du haut) [3].

Mentionnons tout d'abord le fait, signalé par Blackman, que Peteisis avait les chairs colorées en *bleu* tandis que Pihôr était enduit de couleur *verte* [4]. Représentés ensemble, Peteisis précède toujours Pihôr, leur costume est semblable : pagne court et uni, retenu par une ceinture où est passée l'extrémité d'une queue cérémonielle de taureau, corselet, collier large à pendentifs, et collier rond constitué de grosses perles rondes, perruque courte et ronde faite de petites mèches imbriquées et bandeau frontal où se dresse un uræus ; un ruban double est figuré au niveau de leur nuque, représentant sans doute les retombées libres du bandeau frontal. Là s'arrêtent les ressemblances. Car Peteisis, par-dessus sa perruque, porte une couronne blanche, flanquée de deux plumes latérales, alors que Pihôr ne porte aucune couronne. Mais ce dernier, peut-être pour des raisons de symétrie dans l'agencement des scènes, est placé sous un soleil encadré de deux uræi, et représenté haut au-dessus de sa tête.

Si ce soleil semble appartenir à l'iconographie des noyés qui ont «fait le plaisir de Rê», il n'en est pas de même de la couronne blanche de Peteisis, ni des uræi qui se dressent au front des deux frères et qui sont plus vraisemblablement de l'iconographie royale. Peut-on parler des «rois» de Nubie, à cette époque? Ce mot est sans doute trop fort, car on devrait en trouver une trace dans les inscriptions sous forme d'un titre précédant le nom de Peteisis, ou de son père Kouper. Or, il n'en est rien. Mais cette couronne blanche n'indique-t-elle pas que Peteisis, — et probablement son père, ce Kouper douze fois cité dans les inscriptions [5] — dominaient la région de Dendour, dont ils devaient être pratiquement les roitelets, sans titres, mais dont l'autorité sur les populations locales devait être suffisamment puissante pour que la recherche de leur amitié ait pu motiver la dépense d'un temple et de son culte.

[1] Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XL, 2 ; LXX, 2 ; LXXXI.

[2] Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XIV.

[3] Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. LXXIII, 2 et LXXIV.

[4] Cf. Blackman, *op. cit.*, p. 82 et note 2.

[5] Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XXXVII ; XLIX (2 fois) ; LI ; LIV (2 fois) ; LXXIV (2 fois) ; LXXVII ; LXXXI ; LXXXV, 2 ; LXXXIX.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cette hypothèse a le mérite de rendre logiquement compte des faits. Blackman [1], quant à lui, avait senti la nécessité de situer, socialement, les deux frères, mais sa suggestion est, semble-t-il, peu convaincante parce qu'incomplète. Selon lui, Peteisis était un scribe. Remarquons bien que le fait de savoir écrire n'était pas tellement exceptionnel qu'il ait pu déterminer les honneurs rendus, par Rome, à ce noyé. De plus, et ceci rend bien fragile l'hypothèse de Blackman, le *titre de scribe* n'apparaît jamais devant le nom de Peteisis ! il s'agissait là, pourtant, d'un titre banal, fréquent, dont se glorifiaient tous ceux qui le portaient et dont c'était la profession, le gagne-pain, que de savoir écrire ! La reconnaissance de l'état social de scribe n'aurait certes pas posé les problèmes diplomatiques qu'aurait entraîné l'attribution d'un quelconque titre royal à Peteisis, dont cependant son iconographie fait état, mais d'une façon imprécise.

Revenons à l'hypothèse de Blackman : se basant sur le fait que l'une des scènes gravée sur la face Est de la porte du pylône [2] représente le roi offrant à Peteisis un récipient de forme ▼, Blackman identifie celui-ci avec un encrier (inkpot), et en conclut que Peteisis était scribe. Archéologiquement parlant, un seul outil de l'attirail des scribes pourrait convenir, en raison de sa forme, à une identification avec l'offrande reçue par Peteisis : c'est un *godet à eau*, — et non à encre ! — objet dont un bon spécimen est conservé au Louvre, inscrit d'un texte, au nom du vizir Pasar [3] ; il n'est pas besoin de rappeler ici que les «inkpots» antiques étaient de simples évidements dans les palettes de scribe, remplis de colorants compacts noirs ou rouges [4]. Aucune stylisation ne pourrait permettre de représenter une palette munie de ses petits godets à encre sous la forme affectée par l'offrande ▼ faite à Peteisis. Si donc, cette offrande peut être identifiée, quant à sa forme, à un godet à eau, il nous reste à voir si la légende qui l'accompagne corrobore ou non cette hypothèse. Le texte est d'une concision habituelle aux textes de Dendour : le voici [5] : ▼ «Offrir ▼ à Peteisis». L'offrande est

[1] Cf. Blackman, *op. cit.*, p. 82.

[2] Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. XXI = scène B 52 du plan-clé de la nouvelle publication.

[3] Département des Antiquités Egyptiennes, salle E, vitrine murale réservée aux scribes.

[4] De bonnes photographies sont données dans les deux volumes de W. C. Hayes, *The Scepter of Egypt*, vol. I, p. 293, fig. 193 d'un nécessaire de scribe, daté du Moyen Empire, et vol. II, p. 256, fig. 154, p. 275, fig. 168 et p. 297, fig. 183, de palettes du Nouvel Empire, où les godets à encre sont nettement visibles.

[5] Cf. Blackman, *op. cit.*, p. 12.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

désignée par la reproduction même de l'objet offert, plus un —, vraisemblablement un complément phonétique. Or le nom de godet à eau utilisé par les scribes [1], est ■ [illegible] ▾ ou [illegible] ▾, et une graphie de N. E.: ■ ▾ pourrait bien, semble-t-il, avoir donné naissance à la forme attestée à Dendour.

Mais cependant, des godets : ▾ sont fréquemment offerts à des divinités [2] qui n'ont pas de rapport avec les scribes ou l'écriture, et il n'est nullement prouvé que les récipients de cette forme n'étaient utilisés que pour contenir l'eau nécessaire à la préparation de l'encre [3].

Toutefois, si le nom de cette offrande la met bien en rapport avec le godet à eau des scribes, peut-être faut-il admettre que Peteisis savait écrire, sans pourtant lui accorder le titre ni la profession de scribe.

La question se pose de savoir quelles étaient les divinités principales du temple.

La liste des dieux et déesses, représentés sur les parois du temple et de la porte monumentale, est longue ; elle a été dressée avec soin par Blackman, et il n'y a pas à y revenir. Cependant, il n'apparaît pas toujours clairement quelles sont les divinités *maîtresses* du temple : la stèle du sanctuaire présente en parallèle rigoureux Osiris et Isis. Mais Isis [4] seule apparaît comme la maîtresse du Dodecaschene sur la paroi Sud du passage intérieur de la porte monumentale [5] ; Isis encore bénéficie du rite solennel de la consécration du monceau d'animaux sethiens immolés, sur la paroi adjacente à la porte J, faisant communiquer le pronaos et l'antichambre (G 24) [6] ; Isis toujours préside à l'un des rouages fondamentaux de la vie des temples : c'est à elle que s'adressent les génies de l'Inondation conduits par

[1] Cf. *WB*, I, 423 et I, 499, 5.

[2] Cf. par exemple, au temple de Seti Ier à Abydos, l'offrande faite à Osiris, Calverley, *The Temple of King Sethos I at Abydos*, t. I, pl. 3 ; ou encore à Isis : *op. cit.* I, 23 ; à Horus : *op. cit.* I, 33 ; à Amon-Rê : *op. cit.* II, 12 ou encore à Rê-Horakhty : *op. cit.* II, 19.

[3] N'en prenons pour preuve que les offrandes diverses, sur les « pancartes », et dont le récipient destiné à les contenir a précisément cette forme. Cf. également à Abydos, la coupe destinée à une purification : *op. cit.* II, 3.

[4] Isis semble bien avoir été une des principales déesses de Nubie dès au moins Thoutmosis III, car elle apparaît en bonne place sur les blocs provenant du temple de Dakke, construit par ce roi à l'Horus de Baki. Cf. à ce sujet J. Monnet, *Rapport préliminaire sur les blocs de Dakke*, à paraître.

[5] Cf. la pl. II, ci-dessous. Blackman, *op. cit.*, pl. XXX, 2 en donne une photographie déformée, en raison de l'étroitesse du passage.

[6] Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. LII, 2 = G 24 du plan-clé dans la publication du Centre de Documentation.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Pharaon, représentés chargés de leurs présents, dans le pronaos [1], tout au long des murs, au niveau du sol.

Il semblerait donc bien qu'Isis ait été la divinité principale de Dendour, étant donné qu'elle préside à toutes les scènes-clé du temple. Mais il convient de remarquer qu'elle partage cette préséance une fois au moins avec Peteisis : en pendant à la scène de consécration solennelle, de l'autre côté de la porte J, dans le pronaos [2], (G 38) Pharaon lève son sceptre de consécration sur les ennemis massacrés en l'honneur de Peteisis, indiquant bien par là que les rites célébrés dans le temple sont également au bénéfice de ce noyé. Cette scène est probablement à l'origine de l'assertion de Lepsius, selon laquelle Dendour était dédié à un dieu particulier, Peteisis, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs [3]. Dendour n'est donc pas seulement un temple divin, dédié à Isis, et il nous faut examiner si quelque particularité dans son agencement peut nous aider à comprendre sa destination réelle.

Dans son état actuel, le temple comprend une Terrasse, une Porte Monumentale, une Cour, le Temple proprement dit et un Sanctuaire Rupestre.

Les relations les plus anciennes que nous possédions sur Dendour, et qui datent des années 1820-1830, décrivent le monument à peu de chose près dans son état actuel : le mur de la terrasse était en place, ainsi que la porte monumentale, le temple et le sanctuaire rupestre. Rien en ce qui concerne une quelconque enceinte et les accès au temple ; le mur d'enceinte fut-il jamais construit? S'il le fut, il ne comportait vraisemblablement que de la terre séchée, vite disparue avec le temps. Mais quoi qu'il en soit, l'accès au temple n'a jamais pu se faire à partir de la terrasse car celle-ci repose sur un mur de soutènement qui surplombe de quelques mètres les cultures et le fleuve. De plus, le mur de soutènement ne comporte, dans l'axe du temple, aucune issue ni escalier, ni rampe d'accès. Avant la construction d'un barrage à Assouan, les eaux de l'inondation venaient baigner ce mur de soutènement [4] et peut-être même envahissaient quelques fois l'esplanade elle-même. L'entrée du temple se situait donc ailleurs, très probablement par une ou deux portes latérales, dans le mur supposé qui entourait la cour, entre la porte monumentale et la façade du temple.

[1] Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. LVI, 2 et LVIII.

[2] Cf. Blackman, *op. cit.*, pl. LI.

[3] C'est Maxime du Camp, *Egypte, Nubie, Palestine et Syrie,* Paris 1852, p. 51, qui se référait ainsi à Lepsius. Celui-ci, par ailleurs, étudie Dendour : L*D, Texte,* V, p. 45-52. La scène du pronaos, est citée à la p. 52.

[4] Voir ce qu'en dit F. C. Gau, *Les Antiquités de la Nubie,* Paris, 1822, p. 6.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ce qui confirme cette hypothèse, c'est la découverte, faite au cours des recherches de Hassan el Ashiri [1], de quelques marches grossières, taillées à même le roc dans la partie extérieure à l'angle Nord-Est de la terrasse.

Mais si l'accès au temple se faisait à partir de la cour, la question de l'utilisation de la terrasse se pose, car il est clair alors qu'elle est l'aboutissement d'un itinéraire *partant* du temple lui-même. Mais dans l'état actuel de notre documentation, il n'est pas possible de faire autre chose que des hypothèses sur la destination précise de cette terrasse, élément qui se retrouve dans d'autres temples nubiens, comme par exemple Dakke, Adjoula et Kalabsha.

La Terrasse, la Porte Monumentale, la Cour du Temple et certainement le Pronaos constituaient la partie publique du temple : n'en prenons pour témoin que le soin avec lequel la décoration de ces parties de l'édifice fut faite — et terminée — et l'abondance des graffites de toutes époques [2], laissés par les visiteurs de ces lieux.

La partie réservée au culte, et donc accessible aux seuls prêtres, se compose de l'Antichambre et du Sanctuaire. Dans ces deux salles, la décoration est limitée aux chambranles et linteau de la porte qui les faisait communiquer, sur sa face éclairée par la lumière, ou si l'on préfère, sur la face que le prêtre avait devant lui en entrant vers le sanctuaire. Le revers des portes J et L, les murs de l'antichambre comme du sanctuaire furent laissés sans décoration aucune. Si l'on a pu disserter et disputer pour savoir si le temple et sa décoration sont faits pour le dieu qui y réside, ou pour le fidèle qui pénètre jusqu'à lui, à Dendour, la réponse est claire : tout est fait pour le visiteur. Et même, si les chambranles de la porte L furent terminés, le linteau, lui, ne reçut jamais les textes qui auraient dû accompagner les personnages des scènes cultuelles et les emplacements ménagés à cet effet furent laissés intacts. Quant au style, le moins que l'on puisse dire est que les sculpteurs qui travaillèrent dans ces parties ombreuses n'étaient pas les meilleurs ouvriers de l'équipe : rien ne s'y retrouve de l'élégance et de l'habileté dont témoignent les reliefs du pronaos et de la façade. La stèle du sanctuaire, en particulier, qui était cependant, en principe, l'endroit le plus sacré du temple, fut grossièrement modelée. Cependant on doit prendre en considération l'existence d'une série

[1] Cf. la Description architecturale de Dendour, dans la publication du Centre de Documentation.

[2] Voir la publication des graffites, par Edda Bresciani, dans les séries du Centre de Documentation.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

régulière de trous, tout autour de la stèle [1], qui peut faire supposer deux choses : soit une feuille métallique — de l'or? — qui aurait recouvert la stèle et n'aurait pas rendu nécessaire un modelé trop minutieux des personnages et textes de cette stèle, ou encore une sorte de petite construction, en bois, qui aurait eu pour fond la stèle elle-même, et dont la destination aurait été d'abriter une quelconque statue de culte, représentant sans doute Isis, ou peut-être Osiris, ou les frères noyés.

Ce temple de Dendour compte encore un élément : une Crypte, découverte par Gau, dans les années 1820, après qu'il eut comparé les mesures extérieures et intérieures du temple, et qu'il eut constaté une différence telle qu'il chercha le moyen de percer le mystère de l'épaisseur anormale du mur Ouest du temple, celui qui est adossé au rocher. C'est en déplaçant une dalle du toit qu'il découvrit l'orifice de cette crypte, ménagée entre le sanctuaire et le rocher. Blackman fit à propos de cette crypte, l'hypothèse qu'elle a pu servir pour rendre des oracles [2]. Or ceci indique qu'il n'a pas lu le texte de Gau, bien qu'il se réfère aux plans du temple, publiés par celui-ci. Car en effet, si, jusqu'au début du XIXe siècle, aucune ouverture ne permettait de faire communiquer la crypte avec l'extérieur, il n'est pas possible qu'elle ait pu être utilisée au cours d'un oracle, comme cachette pour quelqu'un *de vivant*. Hassan el Ashiri, qui a étudié soigneusement cette crypte, avant et au cours du démontage [3], en donne cependant des mesures qui permettent de supposer qu'un homme, — mais pas deux! — a pu y tenir couché. Il existe même au fond de la crypte, une sorte de niche dans la paroi, qui a pu servir, toujours selon Hassan el Ashiri, à la manœuvre de mise en place d'un sarcophage. Il nous reste donc à examiner à qui cette crypte a pu servir d'abri. Mais auparavant, il nous faut mentionner le dernier élément du temple : le Sanctuaire Rupestre.

Ce sanctuaire est séparé du bâtiment du temple proprement dit par un espace relativement large, où furent retrouvées les traces de murs, entourant l'entrée de la grotte, d'une sorte d'avant-cour, probablement close bien qu'à ciel ouvert. Intérieurement le sanctuaire rupestre est une simple grotte, creusée dans le rocher

[1] Voir les relevés d'Hassan el Ashiri. D'autre part, ceci n'est pas sans analogie avec la série de trous qui entoure la «stèle» figurée à Kalabsha, sur le mur d'enceinte, face intérieure, à l'arrière du temple, et dans l'axe.

[2] Cf. Blackman, *op. cit.*, p. 2.

[3] Cf. le paragraphe «Crypte» dans la Description Architecturale de la publication du temple de Dendour, par le Centre de Documentation.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

avec une sorte de banquette basse, sur l'un de ses côtés. Le travail est très fruste, et l'encadrement de la porte, côté extérieur, ne se compose plus, maintenant, que d'un linteau, qui n'est même pas dans l'axe de l'ouverture. Quoi qu'il en soit, ce sanctuaire rupestre fait partie des annexes du temple, et il a dû certainement avoir une utilité pratique quelconque. Laquelle?

Revenons aux deux noyés, Peteisis et Pihôr. Il a déjà été remarqué que Peteisis se voit qualifié de «Serpent sacré de Dendour» (*pšy nt Ṯḥwt*), un Agathodæmon que Pihôr n'est jamais devenu. En revanche, celui-ci est pris à témoin, ainsi qu'Isis, d'un serment fait dans le temple, fait rapporté par le long graffite démotique [1] du pronaos. Dans ces conditions, ne peut-on avancer sans trop de risques de se tromper que Pihôr fut probablement enseveli dans la crypte-tombeau, après que son cadavre eut été repêché du fleuve, tandis que Peteisis, dont le corps ne fut sans doute pas retrouvé, s'est vu identifié, par les prêtres, à un serpent dont l'esprit qui était censé l'animer faisait un Agathodæmon. On aurait alors logé ce serpent dans le sanctuaire rupestre [2], probablement creusé en son honneur [3], et ainsi, chaque élément du temple aurait une destination plausible.

Le sanctuaire rupestre, habitat de l'animal sacré du lieu, un serpent dont l'espèce nous reste indéterminable, — a dû tomber en désuétude avec la mort du serpent, car aux premiers siècles de notre ère, au moment de l'inscription du graffite démotique dans le pronaos, Peteisis et son esprit sacré, l'Agathodæmon, ne semblent plus honorés par les gens du pays.

Quant à l'Empereur romain promoteur de la construction de Dendour, il nous reste à dire qu'il fut complètement oublié par les gens de l'endroit.

[1] Cf. Blackman, *op. cit.*, p. 30-31 et 84.

[2] En raison du fait que cette épithète, «Agathodæmon de Dendour» ne figure que sur la façade du temple et la porte monumentale, il est probable que la consécration du serpent fut contemporaine du moment où ces parties du temple furent décorées, par conséquent après que la construction du temple ait été déjà très avancée, et qu'un certain temps se soit déjà écoulé depuis la mort des deux frères.

[3] Blackman, *op. cit.*, p. 1, suggère que, peut-être (perhaps) le sanctuaire rupestre était «the original shrine», remplacé plus tard par le temple romain. Non seulement aucun fait ne vient corroborer cette hypothèse, mais les ornements de la porte de la grotte semblent dater d'une époque au moins aussi tardive, et d'être au moins aussi frustes que les moins bonnes parties du temple lui-même, et les traces de construction en avant de la porte de la grotte n'évoquent aucun plan connu de temple, même modeste, de Basse Epoque.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

En effet, à la fin du VIe siècle de notre ère, alors que Justinien, depuis Byzance, régnait sur l'Egypte, un certain roi nubien, Eirpanome, et l'exarque de la moderne Kalabsha, Joseph, ordonnèrent de consacrer le temple païen de Dendour à la nouvelle foi chrétienne [1]. En conséquence, un prêtre, nommé Abraham, reçut de Théodore, l'évêque de Philæ, la mission de transformer Dendour en église. Il fallait rendre le bâtiment apte au nouveau culte : pour ce faire, on ouvrit une porte dans le pronaos (la porte I), on coupa le linteau et les jambages de la porte F, entrée principale du temple, on fit disparaître les deux murs-écrans entre les colonnes et les parois du temple, et on tailla même quelques reliefs dans la décoration des murs extérieurs (D 1 et D 2) pour permettre aux murs des constructions annexes d'adhérer mieux sur les supports anciens ; bref, l'axe de l'église fut probablement orienté Ouest-Est, alors que le temple païen présente un axe Est-Ouest.

Cette transformation ne se fit pas sans difficultés : une certaine résistance de la population locale [2] dut se manifester au changement de religion : la dévotion à Isis, était certainement encore très vivace à ce moment-là, ses adorateurs ne permirent pas que leur déesse soit détériorée par les transformations faites au temple. On dut regraver sur la face extérieure Nord du temple un bras de la déesse que l'ouverture de la porte I aurait fait disparaître (E 8). Mais, en même temps, le souvenir de l'Empereur romain, le bienfaiteur du pays, était si complètement oublié que nul ne prit sa défense lorsqu'on arasa, par piquetage, son portrait du mur, dans le pronaos.

Ce texte copte de dédicace du temple en église, comporte une indication intéressante : Abraham le prêtre «place» une croix pour «fonder» l'église [3], autrement

[1] Faits relatés dans la grande inscription copte, gravée dans le passage de la porte faisant communiquer le pronaos avec l'extérieur, vers le Sud. Cf. Blackman, *op. cit.*, p. 36-37 et pl. CIV.

[2] Au sujet des remous causés par le changement de religion, voir l'abondant et fort intéressant article de P. Nautin, *Cahiers Archéologiques*, XVII, 1967, 1-43, «La Conversion du temple de Philæ en église chrétienne», qui étudie également les textes de consécration — celui de Dendour est cité à la p. 8 de son travail —. Par contre il n'étudie pas les transformations architecturales subies par les temples païens convertis en églises chrétiennes : c'est une étude qu'il conviendrait de faire systématiquement, car quelques facteurs communs semblent se retrouver d'un temple-église à l'autre, comme, par exemple, les linteaux de certaines portes en demi-cercle plus ou moins parfait, qui remplacent les linteaux pharaoniques horizontaux (Ouadi es Séboua, Louxor), ou encore l'inversement de l'axe principal (Dendour, Ouadi es Séboua).

[3] Cf. Blackman, *op. cit.*, p. 36-37.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dit pour convertir le temple païen en lieu de culte chrétien. Où cette croix devait-elle être placée? Une trace archéologique, relevée par Hassan el Ashiri, vient peut-être indiquer une solution à ce problème : sur le toit du temple (voir sur les plans donnés par Hassan el Ashiri, l'emplacement exact), un évidement pourrait avoir servi à planter la base d'une croix, et ainsi, le symbole chrétien surmontant l'édifice dominait en quelque sorte à la fois le lieu de culte et la région christianisée [1].

Il serait souhaitable que des informations similaires puissent être prises dans les temples antiques, qui furent transformés à un moment donné, en église copte, afin de vérifier cette suggestion.

En résumé, Dendour était à la fois :

— le temple divin d'Isis, Antichambre et Sanctuaire servant d'appartement à la déesse ;
— un tombeau de bienheureux — la Crypte contenant la dépouille de Pihôr ;
— un lieu de culte funéraire dans la partie publique du temple, le Pronaos ;
— l'habitat d'un serpent sacré, logé dans le Sanctuaire Rupestre.

Il reste à préciser la destination des annexes du Temple : Porte Monumentale et Terrasse. Il faudrait, pour cela, avoir plus d'informations, et pouvoir les comparer avec les parties similaires des autres temples nubiens tardifs. C'est une étude qui reste à faire.

[1] Pour P. Nautin, *op. cit.* p. 15, l'emplacement de cette croix est normalement sur l'autel de la nouvelle église. Mais dans la mesure où cet autel n'est pas placé dans l'ancien sanctuaire, en raison de l'inversement de l'axe principal, il y aurait lieu d'envisager, comme à Dendour, qu'une croix devait être plantée sur le toit de l'édifice à christianiser.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

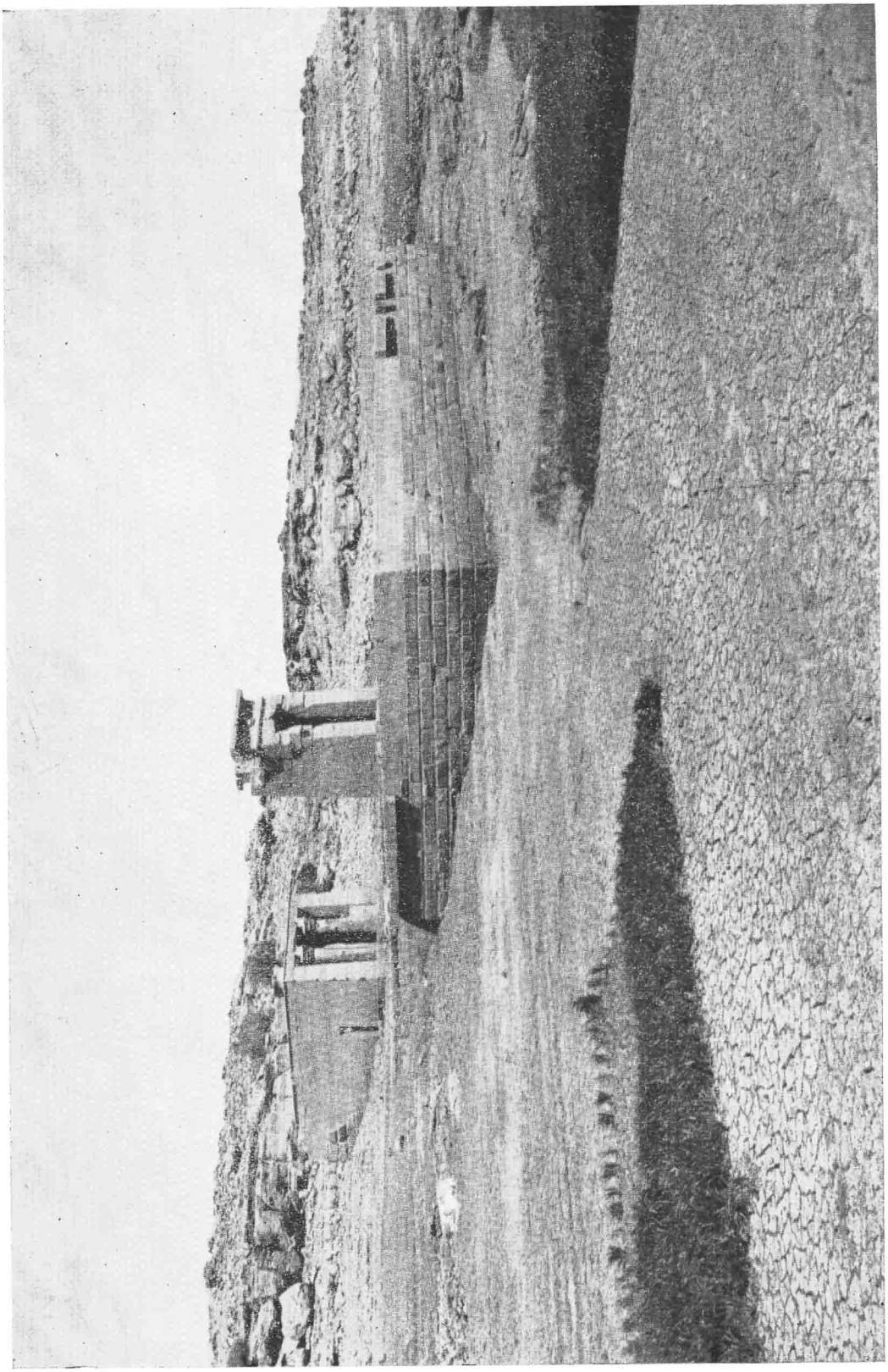

Dendour, vue générale prise au Sud-Est du temple.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

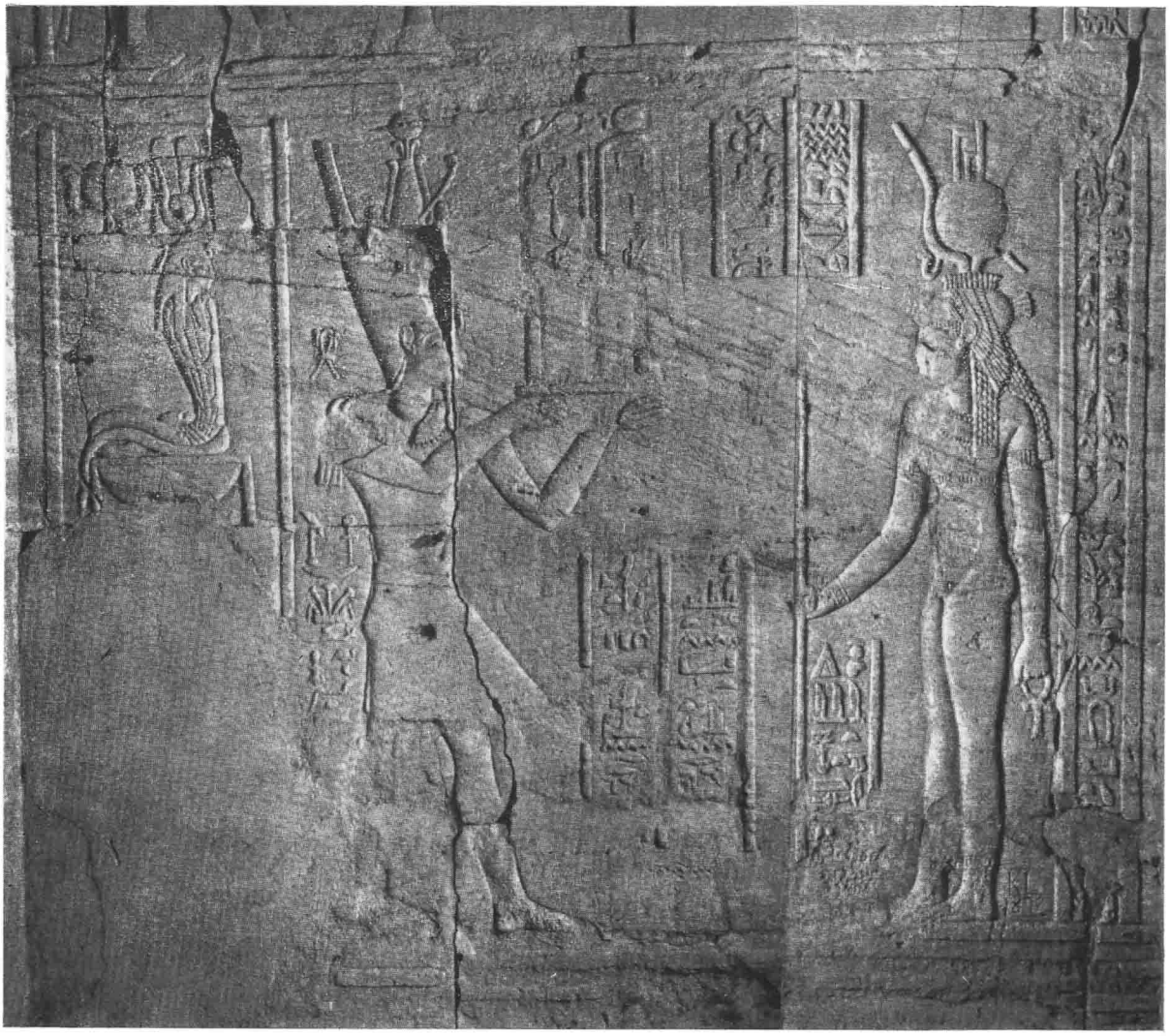

Temple de Dendour. Pharaon faisant l'offrande du Dodecaschene à Isis.
Passage intérieur de la Porte Monumentale, mur Sud.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

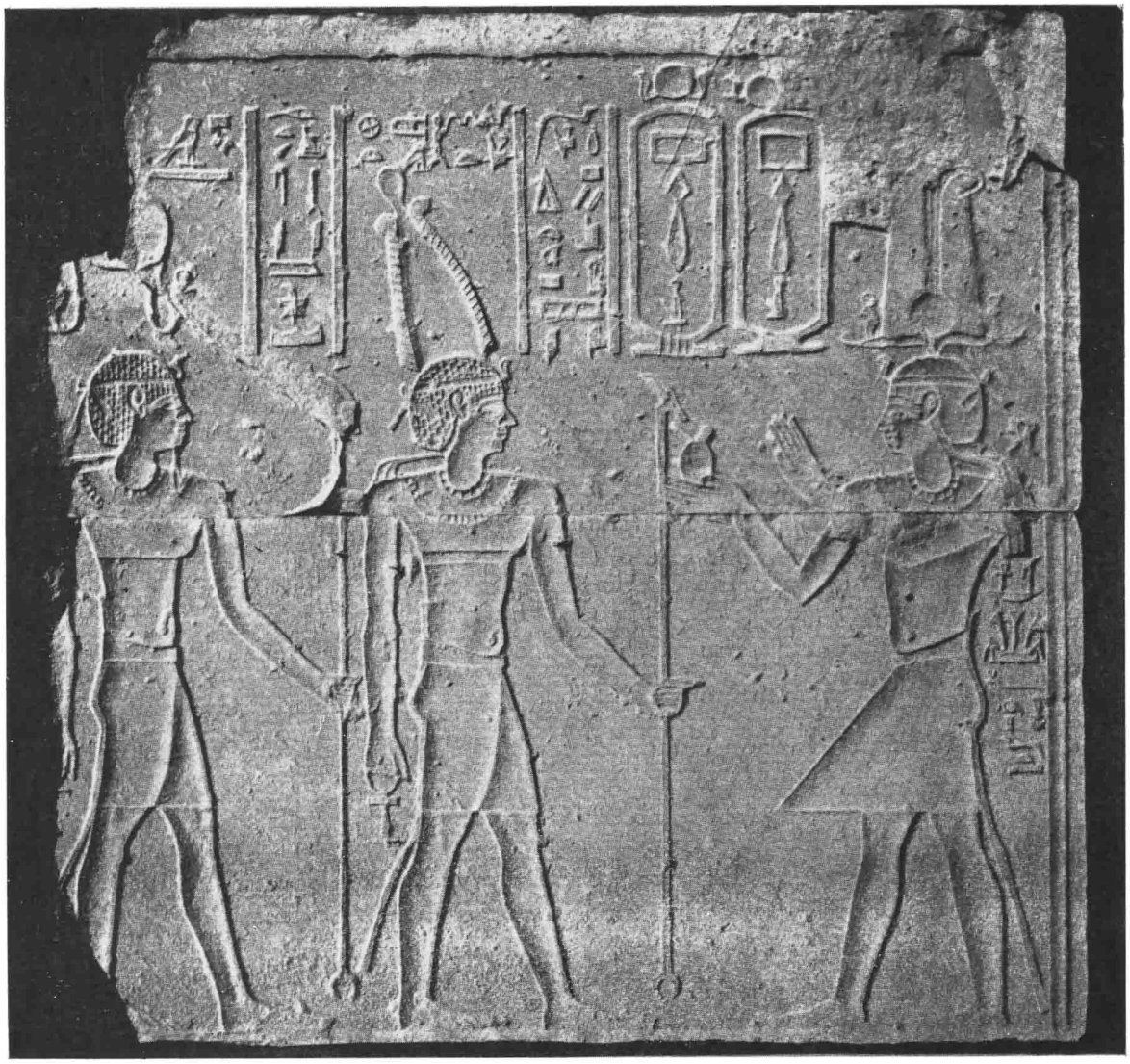

Temple de Dendour. Pharaon faisant l'offrande aux deux frères noyés, Peteisis et Pihôr.
Porte Monumentale, face Est.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

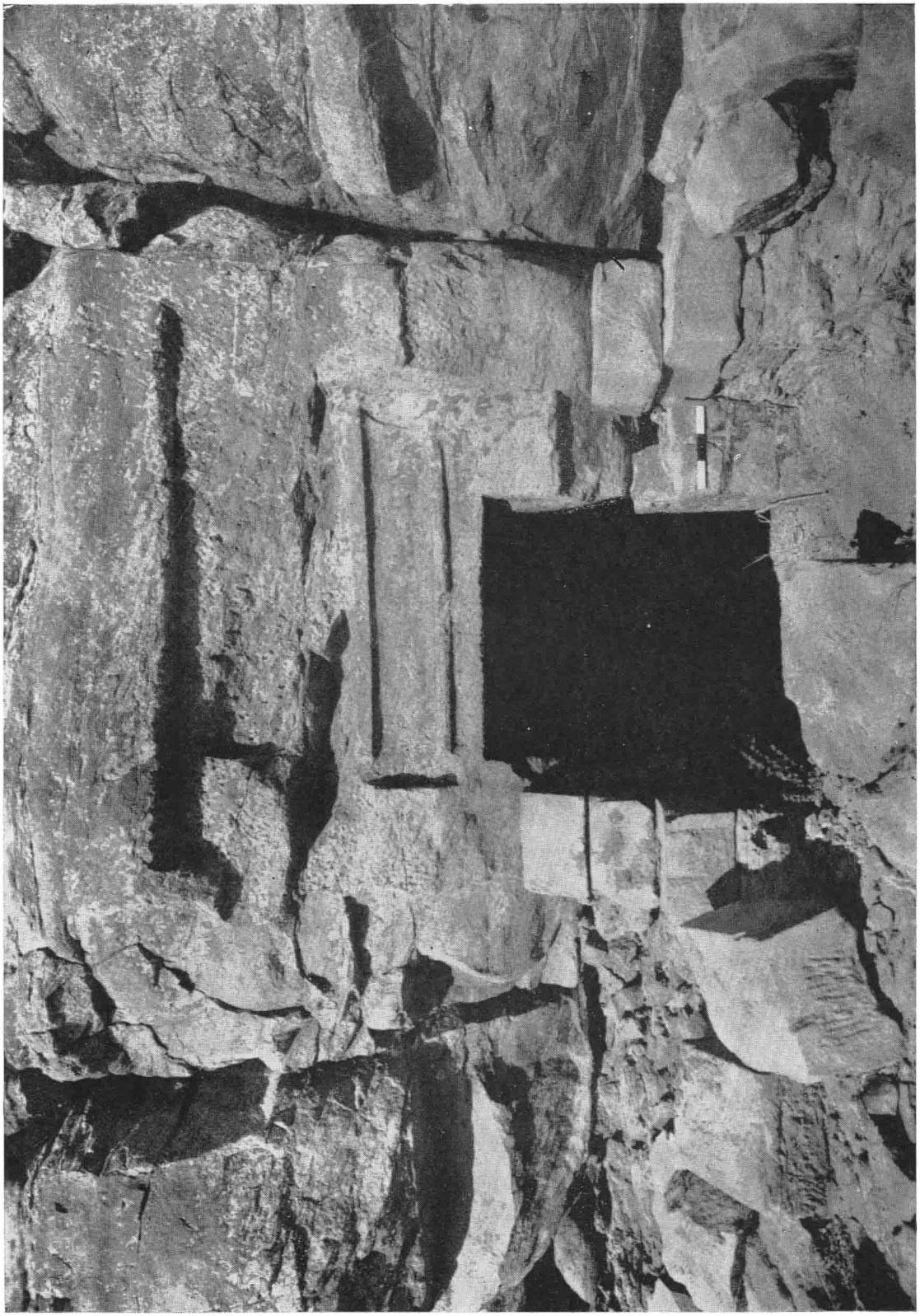

Dendour. Le Sanctuaire Rupestre.

BIFAO 68 (1969), p. 1-13 Janine Monnet-Saleh
Observations sur le temple de Dendour [avec 4 planches].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net